

TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes consolidés**

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

Concept Audit Et Associes

1-3, rue du Départ
75014 Paris

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes consolidés****(Exercice clos le 31 décembre 2020)**

A l'Assemblée générale de la société

TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE

11 rue du Colisée
75008 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la « note 6.21 Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice » de l'annexe des comptes consolidés concernant les incidences de la crise Covid-19.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées pour faire face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes pris isolément.

Tests de pertes de valeur des immobilisations incorporelles

Risque identifié

Au 31 décembre 2020, la valeur de l'actif immobilisé incorporel du Groupe s'élève à 6 093 milliers d'euros au regard d'un total de bilan de 9 090 milliers d'euros. Cet actif immobilisé est composé d'une part de logiciel, d'un fonds commercial, d'autre part d'immobilisations incorporelles comme les Goodwill comptabilisés lors des opérations de croissance externe.

Nous avons considéré que la valeur de ces actifs immobilisés incorporels est un point clé de l'audit en raison de leurs montants significatifs dans les comptes du Groupe et que la détermination de leur valeur recouvrable, basée sur des prévisions de flux de trésorerie futurs actualisés, requiert l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations du management, comme indiqué dans les Notes 4.4 et 4.5 de l'annexe aux comptes consolidés.

Notre réponse

Le Groupe réalise des tests de perte de valeur sur ces actifs incorporels, dont les modalités sont décrites dans les Notes 4.4 et 4.5 de l'annexe aux comptes consolidés.

Dans ce cadre, nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de perte de valeur et avons principalement orienté nos travaux sur les goodwill en raison de leurs contributions.

Nous avons apprécié le caractère raisonnable des principales estimations, les prévisions de flux de trésorerie, les taux de croissance à long terme et les taux d'actualisation retenus. Nous avons également

analysé la cohérence des prévisions avec les performances passées et en cours, et les perspectives de marché et nous avons réalisé des analyses de sensibilité sur les tests de perte de valeur.

Nous avons apprécié la pertinence du modèle utilisé, le coût moyen pondéré du capital retenu sur la base de l'observation du marché et l'approche de valeur d'utilité reposant sur la projection de flux futurs de trésorerie actualisés.

Enfin, nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons également examiné la conformité de la méthodologie appliquée par la société aux normes comptables en vigueur et vérifié les informations relatives au Groupe données dans le Rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe, données dans le Rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Conformément aux dispositions de l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Paris, le 28 avril 2021

Le Commissaire aux comptes

Concept Audit & Associés

Laurence LE BOUCHER



TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2020

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En milliers d'Euros	Notes	31/12/2020	31/12/2019
Chiffres d'affaires	6.10	3 520	5 170
Charges de personnel	6.11	-1 763	-2 798
Charges externes		-1 430	-1 251
Impôts et taxes		-39	-60
Dotations aux amortissements	6.1 / 6.2 / 6.3	-451	-294
Dotations aux provisions	6.5 / 6.8	-54	6
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		-217	774
Autres produits et charges opérationnels	6.12	-10	-348
RESULTAT OPERATIONNEL		-227	426
Intérêts et charges assimilées	6.13	-94	-179
Autres produits et charges financières	6.13	-314	-95
Charges d'impôts	6.14	-44	-3
RESULTAT NET		-680	149
<i>dont :</i>			
- part du Groupe		-680	149
- part des minoritaires			
Résultat de base part action		-0,09	0,02
résultat dilué par actions		-0,09	0,02

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

En milliers d'Euros	31/12/2020	31/12/2019
Résultat de l'ensemble consolidé	-680	149
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres, transférables en compte de résultat		
Écarts de change résultant de la conversion des activités à l'étranger	45	-132
Effet actuariel des engagements retraites	-63	
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres, non transférables en compte de résultat		
Résultat global	-698	17
Dont part revenant au Groupe	-698	17

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2020

En milliers d'Euros	NOTES	31/12/2020	31/12/2019
ACTIFS NON COURANTS			
Ecart d'acquisition	6.1.1	4 140	4 140
Autres immobilisations incorporelles	6.1.2	1 953	2 174
Autres immobilisations corporelles	6.2	101	92
Droit d'utilisation relatifs aux contrats de locatic	6.3	247	341
Autres actifs financiers non courants	6.4	27	25
Actifs d'impôts différés	6.6	149	118
Total des actifs non courants		6 617	6 889
ACTIFS COURANTS			
Créances clients et comptes rattachés	6.5	702	1 442
Autres créances courantes	6.5	762	927
Valeurs mobilières de placement	6.15.1	-	-
Disponibilités	6.15.1	1 009	1 186
Total des actifs courants		2 473	3 555
TOTAL ACTIF		9 090	10 445

En milliers d'Euros	NOTES	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	6.7	2 195	2 008
Réserves	6.7.2	3 663	3 369
Résultat net part du Groupe	-	680	149
Intérêts minoritaires dans le résultat			
Total des capitaux propres		5 178	5 526
PASSIFS NON COURANTS			
Dettes financières à long terme	6.9	1 371	173
Dettes locatives à long terme	6.9	162	262
Emprunts divers	6.9	570	
Emprunts obligataires	6.9		2 612
Provisions non courantes	6.8	96	
Total des passifs non courants		2 198	3 047
PASSIFS COURANTS			
Autres dettes courantes	6.15.2	1 538	1 408
Provisions courantes	6.8	36	36
Dettes locatives à court terme	6.9	120	95
Dettes financières à court term. Part moins d'un an	6.9	19	333
Total des passifs courants		1 714	1 871
TOTAL PASSIF		9 090	10 445

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En milliers d'Euros	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission ou d'apport	Réserves consolidés	Résultat global de l'exercice	Total capitaux propres
Capitaux propres au 31 décembre 2018	6 722 868	1 882	4 549	-1 373	-382	4 677
Résultat net de l'exercice					149	149
Ecarts de conversion					-132	-132
Affectation de résultat				-382	382	
Autres opérations sur capital	448 727	126	706			831
Capitaux propres au 31 décembre 2019	7 171 595	2 008	5 255	-1 754	18	5 526
Résultat net de l'exercice					-680	-680
Ecarts de conversion					45	45
Affectation de résultat				18	-18	
Effet actuariel sur engagement retraite					-63	-63
Autres opérations sur capital	668 507	187	163			350
Capitaux propres au 31 décembre 2020	7 840 102	2 195	5 418	-1 737	-698	5 178

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

En milliers d'Euros	Notes	31/12/2020	31/12/2019
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE			
RESULTAT NET CONSOLIDE		-680	149
Dotation aux amortissements	6.1 / 6.2 / 6.3	451	294
Dotation aux provisions courantes / non courantes	6.8	7	
Impôts différés	6.6	-4	-6
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT		-226	437
Variation du besoin en fonds de roulement	6.15.2	1 036	68
Flux net de trésorerie généré par l'activité		810	505
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corp	6.1 / 6.2	-148	-1 235
Cessions d'immobilisations			55
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		-148	-1 180
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Variation des dettes locatives	6.9	-75	357
Remboursement d'emprunts	6.9	-2 677	-180
Souscription d'emprunts	6.9	1 200	
Variation des capitaux propres		350	699
Rachat d'actions propres			132
Variation des autres dettes non courantes	6.9	568	24
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		-634	1 032
Variation nette de la trésorerie		27	358
Incidence des variations de cours de devises		45	143
Trésorerie nette en début d'exercice	6.15.1	918	417
Trésorerie nette à la fin de l'exercice	6.15.1	990	918

Notes annexes aux états financiers consolidés

pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

NOTE 1. INFORMATIONS GENERALES	8
NOTE 2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	9
NOTE 3. REGLES ET METHODES COMPTABLES	10
3.1. REFERENTIEL COMPTABLE	10
NOTE 4. BASES DE PREPARATION, D'ÉVALUATION, JUGEMENT ET UTILISATION D'ESTIMATIONS	12
4.1. BASE D'ÉVALUATION	12
4.2. ESTIMATIONS ET HYPOTHESES	12
4.3. PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION	13
4.4. REGROUPEMENT D'ENTREPRISES ET ACQUISITIONS D'ACTIFS (IFRS3 ET IAS27).....	14
4.5. METHODE DE CONVERSION.....	16
NOTE 5. PERIMETRE DE CONSOLIDATION	16
5.1. LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES.....	16
5.2. VARIATION DE PERIMETRE	17
NOTE 6. NOTES RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT	17
6.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	17
6.1.1. ECARTS D'ACQUISITION.....	17
6.1.2. AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :	18
6.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES :	18
6.2.1. TEST DE DEPRECIATION DES ACTIFS NON FINANCIERS :	20
6.2.2. HYPOTHESES RETENUES POUR LES TESTS DE DEPRECIATION DES ACTIFS NON FINANCIERS :	20
6.3. DROITS D'UTILISATION RELATIF AUX CONTRATS DE LOCATION.....	21
6.4. AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS :	24
6.5. CREANCES.....	24
6.6. IMPOTS DIFFERES :	25
6.7. CAPITAUX PROPRES :	27
6.7.1. CAPITAL 27	
6.7.2. RESERVES :	27
6.7.3. DIVIDENDES :	27
6.8. PROVISIONS COURANTES ET NON COURANTES :	28
6.9. DETTES FINANCIERES :	30
6.10. REVENUS D'ACTIVITE :	31
6.11. CHARGES DE PERSONNEL	31
6.12. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS :	32
6.13. COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER :	32

6.14. IMPOTS SUR LES BENEFICES ET DIFFERES :	33
6.15. NOTE ANNEXE AU TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE NETTE CONSOLIDE DU GROUPE TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE :	34
6.15.1.CALCUL DE LA TRESORERIE (EN K€)	34
6.15.2.FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	35
6.16. RESULTAT PAR ACTION :	35
6.17. EFFECTIFS :	36
6.18. INFORMATIONS SECTORIELLES :	36
6.19. ENGAGEMENTS HORS BILANS :	38
6.20. PARTIES LIEES	38
6.20.1.REMUNERATION DES DIRIGEANTS	38
6.20.2.HONORAIRES PERÇUS PAR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES	38
6.21. ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	38

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

Note 1. Informations générales

Le Groupe TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE est un éditeur dans le cloud, de solutions logicielles à destination du secteur du transport. Le Groupe commercialise des solutions technologiques de gestion d'inventaire et de réservation à destination des compagnies aériennes régionales. Depuis août 2006, le Groupe dispose de la reconnaissance mondiale de l'organisme de régulation IATA pour sa compatibilité avec la norme du «billet électronique IATA». Le Groupe dispose de clients basés aujourd'hui en Europe, aux Amériques, en Afrique, en Asie et dans le Pacifique.

La société est une société anonyme de droit français à Conseil d'administration, dont le siège social est 11, rue du Colisée à Paris. La société est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 480 040 880 RCS Paris et est cotée sur EURONEXT Growth Paris depuis le 18 avril 2011.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2020 reflètent la situation comptable de TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE et de ses filiales. Les états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2020 ont été arrêtés par le Conseil d'administration en date du 28 avril 2021 qui a par ailleurs à cette occasion autorisé leur publication. Ils ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires du 30 juin 2021.

Note 2. Faits caractéristiques de l'exercice

2.1 Crise sanitaire COVID 19

L'épidémie de COVID 19 a eu des effets négatifs sur l'évolution de l'activité du Groupe. Le Groupe a eu recours au chômage partiel et obtenu un montant d'aide sur la période de 266 K€.

La société a obtenu un Prêt Garanti par l'Etat (PGE) pour un montant de 1 200 K€.

2.2 Remboursement des emprunts obligataires

La société Travel Technology Interactive SA a procédé au remboursement des 2 emprunts obligataires pour un montant global de 2 612 K€.

2.3 Augmentation de capital

Au cours de l'exercice, il a été exercé 727 515 Bons de Souscription d'Actions (BSA) qui ont donné lieu à une émission de 668 507 actions nouvelles de la société Travel Technology Interactive SA.

Il en résulte une augmentation de capital de 187 182 € et une prime d'émission de 163 114 €.

Après prise en compte de ces opérations, le capital social ressort à un montant de 2 195 228 Euros.

Note 3. Règles et méthodes comptables

3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe sont établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne au 31 décembre 2020. Les normes IFRS non adoptées par l'Union européenne étant sans impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe. Ils sont donc également conformes au référentiel IFRS.

Le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) comprend les normes IFRS, les normes IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) et IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee)

Interprétations IFRIC publiées mais non encore entrées en vigueur

Parmi les normes IFRS et interprétations IFRIC émises par l'IASB/l'IFRS IC à la date d'approbation des présents états financiers consolidés, mais non encore entrées en vigueur, pour lesquelles Travel Technology Interactive n'a pas opté pour une application anticipée, les principales normes susceptibles de concerner Travel Technology Interactive sont les suivantes :

Ces principes comptables sont identiques à ceux qui ont été retenus pour la préparation des comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2019 publiés.

Normes, interprétations et amendements applicables au 1er janvier 2020

Les normes, interprétations et amendements suivants parus au Journal Officiel de l'Union européenne à la date de clôture sont appliqués pour la première fois en 2020 :

Norme/Interprétation		Date d'application obligatoire
Amendements à IFRS 3	Définition d'une activité	01/01/2020
Amendements à IFRS 16 (1)	Aménagements des loyers Covid-19	01/06/2020
Réforme des taux d'intérêt de référence (IBOR) – Étape 1	Amendements à IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7	01/01/2020
Amendements à IAS 1 et IAS 8	Définition du terme « significatif »	01/01/2020

(1) Interprétation IFRIC de novembre 2019 portant sur les durées de location et durées d'utilité des améliorations locatives.

L'application des normes, interprétations et amendements ci-dessus n'a pas d'impact significatif sur les comptes au 31 décembre 2020

Normes, interprétations et amendements non obligatoires à compter du 1er janvier 2020, applicables par anticipation sur option

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation les normes, interprétations et amendements suivants dont l'application n'est pas obligatoire au 31 décembre 2020 :

Norme/Interprétation		Date d'application obligatoire sous réserve de l'adoption par l'UE
Amendements à IFRS 4	Report d'IFRS 9	01/01/2021
Réforme des taux d'intérêt de référence (IBOR) – Étape 2	Amendements à IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16	01/01/2021
Amendements à IFRS 3	Mise à jour des références au Cadre conceptuel	01/01/2022
Amendements à IAS 16	Comptabilisation des produits générés avant la mise en service	01/01/2022
Amendements à IAS 37	Contrats déficitaires – Coûts à prendre en compte pour comptabiliser une provision pour contrat déficitaire	01/01/2022
Améliorations annuelles Cycle 2018-2020	Modifications de IFRS 1, IFRS 9, IAS 41 et IFRS	01/01/2022
IFRS 17	Contrats d'assurance	01/01/2023
Amendements à IAS 1	Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants	01/01/2023

L'analyse de l'impact de ces textes sur les comptes consolidés du Groupe est en cours, sans impact significatif attendu.

Note 4. Bases de préparation, d'évaluation, jugement et utilisation d'estimations

4.1. Base d'évaluation

Les comptes consolidés ont été établis selon la convention du coût historique.

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'Euros.

4.2. Estimations et hypothèses

Pour préparer les informations financières conformément aux principes comptables généralement admis, la Direction du groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent, d'une part, les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif ainsi que les informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières et, d'autre part, les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice.

La Direction revoit ses estimations et appréciations de manière régulière sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actifs et de passifs. Des changements de faits et circonstances économiques et financières peuvent amener le groupe à revoir ses estimations.

Ainsi, les comptes consolidés de l'exercice ont été établis sur la base de paramètres financiers et de marchés disponibles à la date de clôture. En ce qui concerne les actifs à plus long terme, tels que les actifs incorporels, la valeur est appréciée à chaque exercice sur la base de perspectives économiques à long terme et sur la base de la meilleure appréciation de la Direction du Groupe en ce qui concerne les flux futurs de trésorerie.

Les principaux éléments qui requièrent des estimations établies à la date de clôture sur la base d'hypothèses d'évolution future et pour lesquels il existe un risque significatif de modification matérielle de leur valeur telle qu'enregistrée au bilan à la date de clôture concernent :

- la valorisation des goodwill,
- l'évaluation des provisions pour litiges,
- les impôts différés.

Le Groupe utilise notamment des hypothèses de taux d'actualisation, basées sur des données de marché, afin d'estimer ses actifs et passifs à long terme (écart d'acquisition notamment). Ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, les réalisations étant susceptibles de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

4.3. Périmètre et méthodes de consolidation

Les comptes consolidés comprennent les états financiers de Travel Technology Interactive SA et de ses filiales au 31 décembre. Toutes les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation clôturent leur exercice social à une date identique à celle des comptes consolidés soit le 31 décembre.

Cet ensemble forme le Groupe Travel Technology Interactive.

Toutes les transactions significatives réalisées entre les sociétés consolidées ainsi que les profits internes sont éliminées.

Les comptes consolidés regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle majoritaire, contrôle conjoint ou influence notable.

Les filiales sur lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif ou majoritaire sont consolidées par intégration globale. Les filiales non significatives par rapport à l'ensemble consolidé ne sont pas intégrées dans le périmètre de consolidation.

4.4. Regroupement d'entreprises et acquisitions d'actifs (IFRS3 et IAS27)

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, les actifs identifiables et les passifs repris de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition et peuvent être ajustés au cours des 12 mois suivant cette date.

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des actifs identifiables et des passifs repris de l'entité acquise (actif net réévalué).

Dans le cas d'une acquisition donnant le contrôle avec existence d'intérêts minoritaires (acquisition inférieure à 100 %), le Groupe choisit soit de reconnaître un écart d'acquisition sur la totalité de l'actif net réévalué, y compris sur la quote-part revenant aux intérêts minoritaires (méthode de l'écart d'acquisition complet), soit de ne reconnaître un écart d'acquisition que sur la quote-part effectivement acquise de l'actif net réévalué (méthode de l'écart d'acquisition partiel).

Toute prise ou cession de participation ne modifiant pas le contrôle, réalisée après le regroupement d'entreprises, est considérée comme une transaction portant sur des capitaux propres et doit être comptabilisée selon IAS 27 amendée directement en capitaux propres.

Les transactions intervenants sous contrôle commun, c'est à dire les transactions par lesquelles plusieurs activités sont regroupées et la totalité des parties prenantes au regroupement est contrôlée in fine par une même partie ou par plusieurs parties, sont exclues du champ d'application de IFRS 3 révisée.

Lorsque le coût du regroupement d'entreprises est inférieur à la juste valeur des actifs et passifs, l'écart est immédiatement reconnu en compte de résultat.

Les coûts annexes directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en autres charges opérationnelles pour les périodes au cours desquelles les coûts sont engagés, à l'exception des coûts d'émission des titres d'emprunt ou de capitaux propres qui doivent être comptabilisés selon les normes IFRS9.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Les Goodwills et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de perte de valeur, conformément aux dispositions de la norme IAS 36 "Dépréciation des actifs", au moins une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur.

Les autres actifs immobilisés sont également soumis à un test de perte de valeur chaque fois que les événements, ou changements de circonstances indiquent que ces valeurs comptables pourraient ne pas être recouvrables.

Le test de perte de valeur consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est obtenue en additionnant les valeurs actualisées des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif (ou groupe d'actifs) et de sa sortie in fine.

Dans ce cadre, les immobilisations sont regroupées par Unités Génératrices de Trésorerie (UGT).

Une UGT est un ensemble homogène d'actifs (ou groupe d'actifs) dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs.

La juste valeur diminuée des coûts de cession correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif (ou groupe d'actifs), dans des conditions de concurrence normale, diminué des coûts directement liés à la cession.

Lorsque les tests effectués mettent en évidence une perte de valeur, celle-ci est comptabilisée afin que la valeur nette comptable de ces actifs n'excède pas leur valeur recouvrable.

4.5. Méthode de conversion

Les états financiers des entités étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro sont convertis en euros de la façon suivante :

- les bilans des sociétés étrangères sont convertis en euros au taux de change à la date de clôture ;
- les comptes de résultat et les flux de trésorerie de ces mêmes sociétés sont convertis au taux de change moyen de la période ;
- les écarts résultant de la conversion des états financiers des sociétés étrangères sont portés en capitaux propres sur la ligne « Différences de conversion » ;
- les écarts de conversion figurant dans les résultats des sociétés sont maintenus dans le résultat consolidé.

	Taux clôture	Taux moyen	Taux ouverture
Real brésilien	6,3735	5,8943	4,5157
Dollar US	1,2271	1,1422	1,1234

Note 5. Périmètre de consolidation

5.1. Liste des sociétés consolidées

Toutes les sociétés sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale

Sociétés	% contrôle		% Intérêt	
	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2019
Travel Technology Interactive SA	maison mère		maison mère	
Travel Technology Interactive France SAS	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Travel Technology Interactive do Brasil Ltda	99,99%	99,99%	99,99%	99,99%
Travel Technology Interactive Asia Pte Ltd	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Travel Technology Interactive Americas Corp	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

5.2. Variation de périmètre

Au cours de l'exercice, aucune variation de périmètre n'est intervenue sur l'exercice.

Note 6. Notes relatives au bilan et au compte de résultat

6.1. Immobilisations incorporelles

Les logiciels et droits d'usage acquis en pleine propriété ainsi que les logiciels et solutions développés en interne et dont l'influence sur les résultats futurs revête un caractère bénéfique, durable et mesurable, sont immobilisés et font l'objet d'un amortissement sur une durée allant de 3 à 5 ans.

Les coûts capitalisés des logiciels et solutions développés en interne sont ceux directement associés à leur production, c'est-à-dire les charges liées aux coûts salariaux des personnels ayant développé ces logiciels.

6.1.1. Ecart d'acquisition

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Valeur nette à l'ouverture	4 140	4 140
Acquisitions de l'exercice	0	0
Reclassement	0	0
Dépréciation	0	0
Valeur nette à la fin de la période	4 140	4 140

Les écarts d'acquisition se répartissent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
TTI Do Brasil	3 954	3 954
TTI France	186	186
Total	4 140	4 140

6.1.2. Autres immobilisations incorporelles :

Valeurs nettes En milliers d'euros	Frais de développement	Fond commercial	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
Solde au 31 décembre 2018	26	1 295	261	1 582
Acquisitions			800	800
Cessions/ Transfert				
Reclassement				
Dotation aux amortissements / dépréciation	-2		-205	-208
Solde au 31 décembre 2019	24	1 295	855	2 174
Acquisitions			134	134
Cessions/ Transfert				
Reclassement				
Dotation aux amortissements / dépréciation			-355	-355
Solde au 31 décembre 2020	24	1 295	634	1 953

6.2. Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles correspondent principalement aux installations générales, matériels, outillages, agencements, terrains et autres. Ce poste comprend également l'ensemble des actifs corporels nécessaires à l'exploitation de ces plateformes commerciales.

Conformément à la norme IAS 16, elles sont évaluées au coût d'acquisition et amorties sur leur durée d'utilité estimée à l'acquisition et revue chaque année. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation. Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée de vie estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes.

Les dépenses relatives au remplacement ou renouvellement d'une composante d'immobilisations corporelles sont comptabilisées comme un actif distinct et, l'actif remplacé est éliminé.

Les coûts d'entretien et de réparations sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les autres dépenses ultérieures relatives à une immobilisation

corporelle sont comptabilisées à l'actif lorsqu'elles augmentent les avantages économiques futurs de l'actif au-dessus de son niveau de performance défini à l'origine.

La durée d'amortissement des différentes catégories d'immobilisations est fondée sur leurs durées d'utilité estimées, dont les principales sont les suivantes :

Rubriques de l'actif	Durée
Installations techniques, matériels et outillages	2 à 7 ans
Matériel de transport	2 à 5 ans
Plateformes commerciales	3 à 5 ans
Mobilier & Matériel de bureau et informatique	2 à 7 ans
Agencements et installations	8 à 10 ans

Les valeurs résiduelles, si elles existent, sont revues chaque année.

La valeur nette comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur recouvrable lorsque la valeur nette comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

En milliers d'euros	Autres immobilisations corporelles
Valeur nette au 31 décembre 2018	91
Acquisitions	7
Amortissements	-6
Valeur nette au 31 décembre 2019	92
Acquisitions	10
Amortissements	
Valeur nette au 31 décembre 2020	101

6.2.1. Test de dépréciation des actifs non financiers :

Les principes de dépréciation des actifs non financiers sont détaillés dans la note 4.4.

6.2.2. Hypothèses retenues pour les tests de dépréciation des actifs non financiers :

Les taux de croissance perpétuelle et d'actualisation appliqués aux flux de trésorerie attendus dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par le Groupe sont les suivants :

	Actualisation		Croissance perpétuelle	
	déc-20	déc-19	déc-20	déc-19
Taux utilisé	7,6%	7,6%	1,5%	1,5%

Le taux d'actualisation utilisé dans la méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs est le coût moyen pondéré du capital (ou Wacc) du groupe TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE. Il est calculé sur la base du coût des fonds propres, du coût de la dette après IS et du ratio d'endettement cible. Il est applicable dans toutes les zones géographiques.

Il a été retenu un ratio d'endettement cible (valeur de la dette / valeur des fonds propres + valeur de la dette) de 30% qui est cohérent avec celui observé sur les groupes de distribution spécialisée.

	Calcul WACC
Taux sans risque	-0,12%
Prime de risque	7,04%
Béta désendetté	0,91
Béta réendetté	1,03
Prime de risque spécifique	1,00%
Coût des fonds propres	8,13%
Coût de la dette	1,69%
Coût de la dette après IS	1,44%
Wacc	7,13%

Sensibilité aux hypothèses clés :

- Une variation de +1 point du WACC et/ou une variation de -1% du taux de croissance à l'infini n'aurait pas pour effet l'enregistrement d'une provision pour dépréciation.
- Une variation de -10% du résultat d'exploitation déterminée pour la valeur terminale n'aurait pas pour effet l'enregistrement d'une provision pour dépréciation.

6.3. Droits d'utilisation relatif aux contrats de location

Les actifs pris en location correspondent :

- Majoritairement aux actifs immobiliers utilisés pour dans le cadre des bureaux ;
- Plus accessoirement à des contrats de location de véhicules ;

A compter du 1er janvier 2019, tous les contrats de location (hors exemptions prévues par la norme IFRS 16, cf. ci-dessous) sont désormais comptabilisés au bilan, par la constatation d'un actif représentatif du droit d'utilisation du bien loué, en contrepartie d'un engagement locatif correspondant à la valeur actualisée des loyers à payer sur la durée raisonnablement certaine de location.

La norme IFRS 16 affecte également la présentation de ces opérations au compte de résultat (comptabilisation d'une charge d'amortissements en charge opérationnelle courante et d'une charge d'intérêts en résultat financier, en remplacement de la charge de loyers en charge opérationnelle courante) et au tableau des flux de trésorerie (les paiements locatifs, représentatifs du paiement des intérêts et du remboursement de l'engagement locatif, affectent les flux de financement).

Cette nouvelle norme induit donc un changement principalement pour les contrats de location qui répondaient à la définition de contrats de location simple selon la norme IAS 17 (applicable jusqu'au 31 décembre 2018) et à ce titre ne donnaient pas lieu à un enregistrement au bilan des actifs pris en location. Les paiements effectués au titre de ces contrats étaient comptabilisés en charges opérationnelles courantes de façon linéaire sur la durée du contrat.

Comptabilisation d'un engagement locatif

Les montants pris en compte dans l'évaluation initiale de l'engagement locatif sont :

- les loyers fixes diminués des avantages restant à recevoir du bailleur ;
- les loyers variables basés sur un taux ou un indice ;
- les garanties de valeur résiduelle ;

- le prix d'exercice d'une option d'achat si l'exercice de l'option est raisonnablement certain ; et
- les pénalités de résiliation ou de non-renouvellement du contrat si leur exercice est raisonnablement certain.

L'actualisation des loyers est effectuée au taux implicite du contrat si celui-ci est facilement déterminable et dans le cas contraire, le taux d'emprunt marginal du preneur est appliqué (cas appliqué en pratique). Le taux d'actualisation correspond à l'échéance moyenne pondérée de remboursement de l'engagement locatif.

La base des taux d'actualisation est déterminée par pays. Cet engagement locatif est ensuite évalué au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le montant de l'engagement locatif est susceptible d'être ajusté en cas de modification du contrat de location, de réestimation de la durée de location ainsi que pour tenir compte des variations contractuelles de loyers liées à l'application d'indices ou de taux.

Comptabilisation d'un droit d'utilisation.

Le droit d'utilisation est évalué à son coût, comprenant :

- le montant initial de l'engagement locatif;
- les paiements d'avance faits au bailleur ;
- les coûts directs initiaux encourus ;
- une estimation des coûts de démantèlement ou de remise en état du bien loué selon les termes du contrat.

Cet actif est ensuite amorti linéairement sur la durée de location retenue pour évaluer l'engagement locatif.

La valeur de l'actif est susceptible d'être ajustée en cas de modification du contrat de location, de réestimation de la durée de location ainsi que pour tenir compte des variations contractuelles de loyers liées à l'application d'indices ou de taux. Ainsi en cas de sortie avant la fin de la durée IFRS 16, l'impact de la décomptabilisation du droit d'utilisation et de l'engagement locatif sera enregistré en résultat non courant.

Lorsque les contrats de location prévoient le versement initial d'un droit au bail à l'ancien locataire des locaux, le montant de ce droit sera traité comme une composante du droit d'utilisation.

Les paiements relatifs aux contrats de courte durée (durée inférieure ou égale à 12 mois) ou concernant les biens de faible valeur sont comptabilisés en charges opérationnelles courantes de façon linéaire sur la durée du contrat (exemptions prévues par la norme IFRS 16).

La recouvrabilité du droit d'utilisation est testée dès lors que des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur de l'actif. Les dispositions de mise en œuvre du test de dépréciation sont identiques à celles relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles décrites dans la note 6.1 des comptes consolidés.

Durée des contrats de location

La durée du bail à retenir pour déterminer les loyers à actualiser correspond à la durée non résiliable du contrat de location ajustée pour tenir compte :

- des options de prolongation du contrat que le Groupe est raisonnablement certain d'exercer ;
- des options de résiliation anticipée que le Groupe est raisonnablement certain de ne pas exercer.

Le Groupe prend en compte dans la détermination de la durée raisonnablement certaine d'utilisation des actifs loués :

Le tableau ci-dessous présente les droits d'utilisation par actif

En milliers d'euros	Droit d'utilisations immobilier	Droit d'utilisations mobilier	Total
Valeur nette au 31 décembre 2018	-	-	-
Première application d'IFRS 16	286	17	303
Entrée et revalorisation d'actifs	117		117
Résiliations et pertes de valeurs			-
Dotations aux amortissements	- 73	- 7	- 80
Valeur nette au 31 décembre 2019	330	10	341
Première application d'IFRS 16			-
Entrée et revalorisation d'actifs			-
Résiliations et pertes de valeurs	2		2
Dotations aux amortissements	- 89	- 7	- 96
Valeur nette au 31 décembre 2020	243	4	247

6.4. Autres actifs financiers non courants :

Les actifs financiers comprennent les actifs disponibles à la vente, les actifs détenus jusqu'à leur échéance.

Les actifs détenus à des fins de transactions (placement de trésorerie) sont évalués en juste valeur par résultat.

Les placements de trésorerie sont enregistrés par le résultat.

En milliers d'euros	Dépôts et cautionnements	Autres titres immob.	Total
Valeur nette au 31 décembre 2018	70	2	73
Provision			-
Augmentation	8		8
Diminution	- 55		- 55
Valeur nette au 31 décembre 2019	23	2	25
Provision			-
Augmentation	2		2
Diminution			-
Valeur nette au 31 décembre 2020	25	2	27

6.5. Créances

Les créances clients entrent dans la catégorie des actifs financiers émis par l'entreprise selon IFRS9. Elles sont évaluées à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale.

Compte tenu des échéances de paiement généralement à moins de trois mois, la juste valeur des créances est assimilée à la valeur nominale.

Les créances sont ensuite comptabilisées au coût amorti et peuvent faire l'objet d'une dépréciation lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable.

En milliers d'euros	Valeur brute au 31/12/2020	Provisions au 31/12/2020	Valeur nette au 31/12/2020	Valeur nette au 31/12/2019
Clients et comptes rattachés	1 088	386	702	1 442
Créances sociales et fiscales	492		492	688
Autres créances	240		240	239
Charges constatées d'avance	30		30	-
Total des autres Créances d'exploitation	762	-	762	927

En milliers d'euros	31/12/2019	Dotation	Reprise utilisée	Reprise	31/12/2020
Provision clients	338	72		- 25	386
Exploitation		72		- 25	
Autres produits et charges opérationnels		0		0	

6.6. Impôts différés :

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés en capitaux propres.

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable à concurrence des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur base comptable dans les états financiers consolidés. Aucun impôt différé n'est comptabilisé s'il naît de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif lié à une transaction, autre qu'un regroupement d'entreprises, qui au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat fiscal.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôt.

Les actifs d'impôts différés sont réappréciés à chaque date de clôture et sont reconnus dans la mesure où il devient probable qu'un bénéfice futur imposable permettra de les recouvrer.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués au taux d'impôt adopté ou quasi adopté à la date de chaque clôture et dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé pour chaque réglementation fiscale. Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et non dans le compte de résultat.

Les impôts différés actifs ne sont reconnus que dans la mesure où la réalisation d'un bénéfice imposable futur, qui permettra d'imputer les différences temporelles, est probable.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale et un même taux.

➤ Solde net des impôts différés :

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Solde net d'impôt différé	149	118
Impact réserves	26	
Impact résultat	5	

➤ Décomposition des mouvements relatifs aux actifs d'impôts différés :

En milliers d'euros	Solde 31 décembre 2019	Impact réserves	Mouvement net		Solde 31 décembre 2020
			débit	crédit	
Dérogatoire	-20				-20
Engagement retraite	0	26	2		28
Cession interne	5				5
Déficit reportable activé	130				130
IFRS 16	3		3		6
Impôt différé (actif non courant)	118	26	5	0	149
			5		

Au 31 décembre 2020, le Groupe dispose d'un déficit fiscal d'un montant de 7 427 ke et qui n'a pas été activé.

6.7. Capitaux propres :

6.7.1. Capital

	31/12/2019	Augmentation	Diminution	31/12/2020
Nb d'actions	7 171 595	668 507		7 840 102
Valeur nominale	0,28	0,28		0,28
Capital social	2 008 047	187 182	-	2 195 228

Dans le cadre de l'émission des emprunts obligataires réalisés au cours des exercices 2016 et 2017, les obligations en circulation à la clôture se répartissent comme suit :

En milliers d'euros	OCABSA 2016-1	OCABSA 2017-1	Total
Date d'émission	24/06/2016	28/12/2017	
Nombre d'obligations à l'ouverture	1 125 000	5 310 714	6 435 714
Nombre d'obligations remboursés sur l'exercice	1 125 000	5 310 714	6 435 714
Nombre d'obligations émises			-
Nombre d'obligation à la clôture	-	-	-
Valeur de l'obligations	1,00	0,28	
Valeur des obligations à l'ouverture	1 125 000	1 487 000	2 612 000
Valeur des obligations à la clôture	-	-	-
Durée de validité	4 ans	5 ans	

Dans le cadre du suivi des BSA en circulation, l'évolution est la suivante :

Nombre de BSA disponible à l'ouverture	4 898 725
BSA exercés sur l'exercice	-727 515
BSA non exercés et devenus caduques sur l'exercice	-1 062 912
Nombre de BSA disponible à la clôture	3 108 298
Nombre total d'action potentiellement à créer	1 554 149

6.7.2. Réserves :

Au 31 décembre 2020, les réserves sont constituées de la réserve légale, de réserves règlementées, des résultats des exercices antérieurs.

6.7.3. Dividendes :

Aucune distribution de dividende n'est intervenue au cours de l'exercice.

6.8. Provisions courantes et non courantes :

Conformément à la norme IAS 37, une provision est constituée dès lors qu'une obligation à l'égard d'un tiers provoquera de manière certaine ou probable une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente. La provision est maintenue tant que l'échéance et le montant de la sortie ne sont pas fixés avec précision. Le montant de la provision est la meilleure estimation possible de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation.

En matière de litiges salariaux, les provisions correspondent à la valeur estimée de la charge probable que les entreprises concernées auront à décaisser pour des litiges faisant l'objet de procédures judiciaires. En matière de litiges commerciaux, les provisions correspondent aux coûts estimés de ces litiges pour lesquels les sociétés concernées ne peuvent pas espérer la moindre contrepartie.

Les provisions pour risques entrant dans le cycle d'exploitation normal de l'activité et la part à moins d'un an des autres provisions pour risques sont classées en passif courant. Les provisions ne répondant pas à ces critères sont classées en tant que passifs non courants.

En milliers d'euros	Provisions courantes	Provisions non courantes	Provisions totales
Provisions au 31 décembre 2018	36	-	36
Dotations			-
Provisions utilisées			-
Provisions non utilisées			-
Provisions au 31 décembre 2019	36	-	36
Dotations		6	6
Effets actuariels		89	89
Provisions non utilisées			-
Provisions au 31 décembre 2020	36	96	131
<i>Provision pour risques</i>			-
<i>Provision engagement retraite</i>		96	96
<i>Autres provisions</i>	36	-	36

Les avantages du personnel sont comptabilisés selon la norme IAS 19. Les obligations du Groupe en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités de départ à la retraite, sont celles qui sont imposées par les textes légaux applicables dans les pays dans lesquels le Groupe est installé. La couverture des obligations en matière de pensions et compléments de retraite est complètement assurée par des versements à des organismes qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure ; l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus. Il s'agit notamment des régimes de retraites publics français.

Les indemnités de départ à la retraite sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

Le montant comptabilisé au passif au titre des prestations définies apparaît au passif sous la rubrique « Provisions non courantes ».

Le taux d'actualisation a été déterminé à partir d'un panel d'indices au 31 décembre 2020 (incluant notamment ceux proposés par Reuters - maturité 11 ans et Ibbotson - maturité 10 ans).

La charge nette comptabilisée sur l'exercice au titre des engagements envers le personnel intègre :

Dans le compte de résultat

- *Le coût des services rendus correspondant à l'acquisition de droits supplémentaires ;
- *La charge d'intérêt nette, correspondant à la charge d'intérêt sur les engagements nets des produits des actifs de couverture, désormais évalués à partir du taux d'actualisation des engagements ;
- *Le coût des services passés, incluant la charge ou le produit lié aux modifications / liquidations des régimes ou à la mise en place de nouveaux régimes ;

Les écarts actuariels relatifs aux avantages à long terme.

Dans l'état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

- * Les écarts actuariels relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi ;
- * L'effet de la limitation au plafonnement de l'actif dans les cas où il trouverait à s'appliquer.

6.9. Dettes financières :

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires. Tous les emprunts ou dettes portant intérêts sont initialement enregistrés à la juste valeur du montant reçu, moins les coûts de transaction directement attribuables. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les prêts et emprunts portant intérêts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

En milliers d'euros	Échéances					Endettement au 31/12/2019
	Total 31/12/2020	Courant (moins d'un an)	Non courant	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Dettes financières à long terme	1 200		1 200	1 200		2 677
Engagements locatifs	282	120	162	162		357
Dettes financières à long terme	1 482	120	1 362	1 362	-	3 034
Découvert bancaires	19	19			-	267
Compte courant	570		570	570		
Dettes diverses (Dépôts recus)	170		170	170		173
Autres dettes financières	759	19	740	740	-	440
Emprunts et dettes financières	2 242	139	2 103	2 103	-	3 474

Tableau de variation des dettes financières :

	Capital restant dû	Autres variations	Emission d'emprunts 2020	Rembts emprunts	Capital restant dû au	Part courant	Part non courant
	01/01/2020				31/12/2020		
Emprunts auprès des ets de crédit	66			-66	0		0
Prêt Garanti par l'Etat			1 200		1 200		1 200
Engagements locatifs	357			-75	282	120	162
Emprunts obligataires	2 612			-2 612			
Sous total dettes financières (a)	3 034		1 200	-2 753	1 482	120	1 362
Compte courant	0		570		570		570
Dettes diverses (Dépôts reçus)	173			-2	171		171
Découverts bancaires	267	-248			19	19	
Sous total autres dettes courantes (b)	440	-248	570	-2	761	19	741
Total (a+b)	3 474		1 770	-2 754	2 242	139	2 103

Tableau de variations des emprunts :

En milliers d'euros	Emprunts à taux fixe	Emprunts à taux variable	Total 2020	Rappel 2019
Emprunts bancaires	1 200		1 200	66
Emprunts obligataires				2 612
Engagements locatifs	282		282	357
Total	1 482		1 482	3 035

6.10. Revenus d'activité :

En application de l'IAS 18, le chiffre d'affaires du Groupe correspond au montant des prestations de service liées aux activités ordinaires des sociétés consolidées.

L'application d'IFRS 15 n'a pas eu d'impact sur la reconnaissance du chiffre d'affaires du Groupe.

L'évolution des revenus de l'activité (en K€) par zone géographique est donnée ci-après :

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Europe/Afrique/Moyen Orient (*)	1 504	2 042	-538
Brésil	918	1 508	-590
Amériques(hors Brésil)	317	589	-273
Asie-Pacifique	781	1 030	-249
Total Revenus d'activité	3 520	5 170	-1 650

(*) y compris France d'outre mer

6.11. Charges de personnel

Les frais de personnel se décomposent ainsi :

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Salaires	1 332	2 080
Charges sociales	431	717
Total charges de personnel	1 763	2 797
Taux de charges sociales	32,4%	34,5%

6.12. Autres produits et charges opérationnels :

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Produits de cession d'immobilisations corp et incorp VNC des immobilisations corp et incorp Reprise de provisions sur éléments d'actifs cédés	-	-
Plus-value de cession	-	-
Autres produits opérationnels Autres charges opérationnelles	10	348
Autres produits et charges opérationnels	- 10	- 348
Total	- 10	- 348

Les autres produits et charges opérationnels se décomposent de la manière suivante:

	31/12/2020	31/12/2019
Dotation exceptionnelle net de reprise		
Perte sur créances irrécouvrable		- 336
Régularisation des comptes de tiers	- 5	
Frais de restructuration et licenciement		
Autres	- 5	- 12

6.13. Coût de l'endettement financier :

Conformément à la norme IFRS 9, le taux d'intérêt a été recalculé en utilisant le taux d'intérêt effectif.

Selon la norme IAS 23, le traitement comptable de référence des frais financiers est la comptabilisation en charges. Le Groupe TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE applique cette méthode de référence.

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Intérêts et charges assimilées	56	136
Intérêts nets relatifs aux contrats de location	38	43
Total des interets et charges assimilés	94	178
Autres charges financières	27	67
Ecart de conversion	95	29
Prime de non conversion OCABSA	192	
Autres charges financières	314	96
Total du cout financier	408	274

6.14. Impôts sur les bénéfices et différés :

- Décomposition de la charge d'impôt :

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Impôts exigibles	-151	-191
Crédit d'impôt recherche et crédit impôt innovation	102	183
Impôts différés	5	5
Charges d'impôts globale	-44	-3
Résultat net de l'ensemble	-680	149
Taux d'impôts effectif moyen	6,10%	-1,71%

Le taux d'impôt effectif moyen s'obtient de la manière suivante:
(impôts courants et différés) / (résultat net avant impôts)

- Rationalisation de la charge d'impôt :

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Résultat net après impôts	- 680	149
Charges (produits) d'impôts des activités poursuivies	44	3
Résultat taxable	- 636	152
Taux d'impôts courant en France	28,83%	28,83%
Charge d'impôt théorique	- 183	44
Différences permanentes		
Résultat non fiscalisé	328	142
Différence de taux		
Crédit d'impôts	- 101	- 183
Charges (produits) d'impôt comptabilisé	44	3

Le calcul de l'impôt de la période est le résultat du taux effectif annuel d'impôt connu à la date de clôture de l'année appliqué au résultat de la période comptable avant impôt.

6.15. Note annexe au Tableau de Flux de Trésorerie nette consolidé du Groupe Travel Technology Interactive :

Le tableau est présenté selon la méthode indirecte conformément à la norme IAS 7. La charge d'impôt est présentée globalement dans les flux opérationnels.

Les intérêts financiers versés sont portés en flux de financement. Les intérêts perçus figurent dans le flux d'investissement.

Les dividendes versés sont classés en flux de financement.

6.15.1. Calcul de la trésorerie

La trésorerie et équivalents comprend les liquidités et les placements à court terme ayant une échéance de moins de 3 mois à compter de la date d'acquisition et dont les sous-jacents ne présentent pas de risques de fluctuations significatifs.

La valorisation des placements à court terme est effectuée à la valeur de marché à chaque clôture. Les gains et pertes latents sont comptabilisés en résultat s'ils sont significatifs.

Les découverts bancaires remboursables à vue, qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe, constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau de flux de trésorerie.

	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Disponibilités	1 009	1 186	- 177
Valeurs mobilières de placement	0	0	-
Trésorerie et équivalent de trésorerie	1 009	1 186	- 177
Découvert bancaire	- 19	- 267	248
Trésorerie nette	990	918	72

6.15.2. Flux de trésorerie provenant de l'exploitation

	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Créances d'exploitation nettes	702	1 442	
Autres	762	927	
Actifs courants liés à l'exploitation	1 464	2 369	- 905
Fournisseurs	360	276	
Dettes fiscales et sociales	1 047	962	
Autres	131	169	
Autres passifs courants	1 538	1 407	132
Impact variation de périmètre et réserves			
Besoin en fonds de roulement			- 1 036

6.16. Résultat par action :

Le résultat par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion du nombre moyen des actions ordinaires achetées et détenues à des fins d'autocontrôle. Le résultat dilué par action est calculé en retenant l'ensemble des instruments donnant un accès différé au capital de la société consolidante, qu'ils soient émis par celle-ci ou par une de ses filiales. La dilution est déterminée instrument par instrument, compte tenu des conditions existantes à la date de clôture.

Résultat de base	31/12/2020	31/12/2019
Résultat net revenant aux actionnaires de la société (en K€)	-680	149
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	7 840 102	7 171 595
Actions auto détenues		
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation après neutralisation des actions auto-détenues	7 840 102	7 171 595
Résultat net par action (euro)	-0,09	0,02
Nombre d'actions potentielles à créer avec les BSA	1 554 149	4 898 725
Nombre d'actions potentielles après création des BSA	9 394 251	12 070 320
Résultat dilué par action (euro)	-0,07	0,01

6.17. Effectifs :

	31/12/2020	31/12/2019
Non cadre	12	15
Cadre	13	14
Effectif France	25	29
Effectif filiales étrangères	31	31
Total effectif Groupe	56	60

Les effectifs présentés ci-dessus correspondent aux effectifs présents à la clôture de l'exercice.

6.18. Informations sectorielles :

La norme IAS 14 impose la présentation d'une information sectorielle selon deux niveaux dits primaires et secondaires. Le niveau secondaire doit être présenté dès lors qu'il représente plus de 10% du résultat, du chiffre d'affaires ou du total du bilan. Les secteurs sont identifiés à partir d'une analyse des risques et de la rentabilité pour constituer des secteurs homogènes.

Un secteur d'activité est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits et de services dans un environnement économique particulier et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différente des risques et de la rentabilité des autres environnements économiques dans lesquels le Groupe opère. Il constitue le niveau d'information sectoriel.

Dans le cadre du Groupe TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE, les zones géographiques représentent ses niveaux d'information sectoriels.

En l'occurrence, les quatre zones géographiques où sont implantées les entités du Groupe TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE sont les suivantes :

- Europe-Afrique-Moyen Orient, et France d'Outre-mer
- Brésil,
- Amériques (hors Brésil),
- Asie-Pacifique.

➤ Répartition par zone géographique au 31 décembre 2020

Comptes de résultat	Europe / Afrique/ Moyen Orient	Amériques (hors Brésil)	Asie- Pacifique	Bresil	Cumul
Chiffres d'affaires Nets	1 504	317	781	918	3 520
Résultat opérationnel courant	-182	88	122	-245	-217
Autres produits et charges opérationnels	-11				-11
Résultat net	-472	68	88	-363	-680

Bilan	Europe / Afrique/ Moyen Orient	Amériques (hors Brésil)	Asie- Pacifique	Bresil	Cumul
Actif non courant	2 679	26	25	3 888	6 617
Actif courant	1 446	268	157	602	2 472
Total des actifs consolidés	4 125	294	181	4 490	9 090
Passif non courant	2 158	28	13		2 198
Passif courant	1 039	14	173	489	1 715
Total des passifs consolidés	4 125	294	181	4 490	9 090

➤ Répartition par zone géographique au 31 décembre 2019

Comptes de résultat	Europe / Afrique/ Moyen Orient	Amériques (hors Brésil)	Asie- Pacifique	Bresil	Cumul
Chiffres d'affaires Nets	2 043	589	1 030	1 508	5 170
Résultat opérationnel courant	-64	261	352	225	774
Autres produits et charges opérationnels	-11			-337	-348
Résultat net	-84	254	313	-334	149

Bilan	Europe / Afrique/ Moyen Orient	Amériques (hors Brésil)	Asie- Pacifique	Bresil	Cumul
Actif non courant	2 615	42	31	4 201	6 889
Actif courant	2 161	235	227	933	3 556
Total des actifs consolidés	4 776	277	258	5 134	10 445
Passif non courant	2 739	28	13	267	3 047
Passif courant	1 131	74	57	609	1 871
Total des passifs consolidés	4 776	277	258	5 134	10 445

6.19. Engagements hors bilans :

Le groupe n'a pas reçu ni donné d'engagement vis-à-vis des tiers

6.20. Parties liées

6.20.1. Rémunération des dirigeants.

Les mandataires sociaux du Groupe ont perçu 199 K€ (salaires bruts cumulés et prestations de services) au cours de la période.

6.20.2. Honoraires perçus par les Commissaires aux comptes

	2020	2019
<i>En milliers d'Euros</i>		
Commissariat aux comptes (comptes annuels et consolidés)	27,5	27,5
Missions accessoires		
Sous-total	27,5	27,5
Autres prestations le cas échéant		
Sous-total	0	0
TOTAL	27,5	27,5

6.21. Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

L'évolution de la crise sanitaire sur les prochains mois, au moins jusqu'à l'été 2021, reste difficile à prévoir, avec d'un côté la mise en place progressive de la vaccination et de l'autre les risques liés aux variants plus contagieux de la COVID-19.

Dans ce contexte mondial très incertain, avec de possibles restrictions locales (couvre-feu, confinement, ...), le Groupe reste particulièrement vigilant à la maîtrise de ses coûts et à son besoin en fonds de roulement.